



REGLEMENT INTERIEUR

1. Pour une meilleure organisation sur le site, les coureurs seront répartis par région dans le parc pilotes. Seuls les véhicules autorisés pourront pénétrer dans le parc pilote.
2. Il est impératif de respecter votre emplacement au sein du parc pilote pour garder des allées de dégagements praticables permettant une sécurité optimale.
3. Chaque pilote doit posséder un extincteur réglementaire et validé pour le véhicule considéré (un contrôle pourra être effectué).
4. Un tapis environnemental devra être placé sous la moto pour toutes opérations mécaniques, vidanges et autres pendant toute la durée de l'épreuve.
5. Il est formellement interdit de vidanger ou vider les cuves de toilettes des campings cars, dans les W.C. du circuit ainsi que de vidanger les cuves de stockages des eaux usées dans l'enceinte du circuit sous peine de sanction.
6. Chaque pilote devra amener une réserve d'eau potable personnelle en cas de restriction d'eau
7. Chaque pilote devra amener une réserve d'eau pour « l'hygiène » en cas de restriction d'eau
8. Le nettoyage des machines le lavage sera autorisé uniquement sur la piste de lavage mise à disposition
9. Chaque Région (et chaque pilote) sera responsable de la gestion de ses déchets. Les sacs poubelles seront ramenés par chacun et rien ne sera laissé sur le site
10. Un cadeau de bienvenue sera offert à chaque participant dès leur arrivée. Pour permettre une cohésion sur la soirée du STF un DJ animera l'évènement le samedi soir.
11. Un défilé des Régions sera organisé en amont de la soirée du samedi soir
12. Une zone sera dédiée pour la vidange des casettes de campings cars et toilettes chimiques
13. Les barbecues seront strictement interdits sur le site (sous peine d'exclusion) en raison du risque incendie
14. Le déplacement et l'usage de véhicules motorisés (thermiques ou électriques) sont rigoureusement interdits dans l'espace public dans l'enceinte du circuit (trottinette, vélo, moto, pit-bike, etc ...)